



## **REVUE DE PRESSE**

**Samedi 28 avril 2018**



# Le quizz

## Et vous, connaissez-vous ces ministres ?



des Français (contre 48% en septembre 2017)

ne connaissent pas du tout  
ou pas assez le gouvernement



Source : Odoxa

### Les ministres majeurs aussi concernés



20%

Ne connaissent pas assez



Qui est-ce ?

1<sup>er</sup> Ministre  
Edouard Philippe



28%

Ne connaissent pas assez



Qui est-ce ?

Ministre de l'Économie et des Finances  
Bruno Le Maire



31%

Ne connaissent pas assez



Qui est-ce ?

Ministre de l'Intérieur  
Gérard Collomb



35%

Ne connaissent pas assez



Qui est-ce ?

Ministre des Affaires Étrangères  
Jean-Yves Le Drian



41%

Ne connaissent pas assez



Qui est-ce ?

Ministre de l'Éducation Nationale  
Jean-Michel Blanquer



41%

Ne connaissent pas assez



Qui est-ce ?

Ministre du Travail  
Muriel Pénicaud

INFOGRAPHIE CL

# Le cognac fait son show à Londres

■ The Whisky Exchange organise depuis hier le premier Cognac Show à Londres

■ Une trentaine de maisons sont présentes

■ Pour montrer le dynamisme et les innovations de toute la filière.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Que le «royal baby» ait enfin un nom, ce n'était pas vraiment le sujet, hier, à la Bloomsbury House, en plein cœur de Londres. Dans cette ancienne demeure sur deux étages, au charme typiquement britannique, le premier Cognac Show a ouvert ses portes sur les coups de midi. Il devrait accueillir d'ici à ce soir, 700 à 800 personnes. Des professionnels des bars et de la restauration, mais aussi un public curieux de découvrir les spécificités du spiritueux charentais.

L'événement est organisé par The Whisky Exchange, porté par deux frères londoniens d'origine indienne, Sukhinder et Rajbir Singh. Le premier est loin d'être un inconnu dans l'univers du cognac. On lui doit des enchères records à la Part des Anges: en 2014, il a notamment acquis une carafe de Rémy Martin pour 39.000 euros. Ceux qui le connaissent un peu disent que sa collection de cognacs est tout simplement «incroyable». L'une des plus belles du monde.

Pour cette première, une trentaine de maisons, grandes marques et petits producteurs, étaient réunies



Sukhinder Singh a l'une des plus belles collection de cognac. Il a organisé ce premier Cognac show. Il a accueilli notamment Christophe Valtaud, maître de chai de Martell. photos CL

autour d'un bar éphémère, tenu par Guillaume Le Dorner. «L'idée, c'est de montrer que le cognac, c'est fun», glisse le patron du Luciole, l'établissement qui a ouvert ses portes il y a un an sur la place du Solençon, à Cognac.

Dans la capitale du cocktail, le principe semble acquis par les bar-tenders. Tout ce qu'on peut faire avec le cognac, c'est «so amazing», disent ces deux professionnelles, un verre à la main, convaincues de pouvoir toucher la jeune génération dans un pays où le cognac a toujours l'image d'un alcool à papi. «Les consommateurs ne comprennent pas le produit, reconnaît Dawn Davies, l'organisatrice du salon... Mais beaucoup de producteurs changent la catégorie et leur manière de faire.» De son avis, cela rend le produit plus lisible pour les clients. «Je suis certaine qu'il y a

”  
**Ça remet le cognac au goût du jour. Ça permet de montrer ce qu'est le produit, comment on le boit.**

aujourd'hui une vraie opportunité pour le cognac.»

Un optimisme partagé par la maison Martell, qui a profité de l'événement pour lancer son «Blue Swift» sur le marché anglais (lire également ci-dessous). «Ce Cognac show, c'est un signe très positif», estime Hamish Millar, directeur marketing Pernod-Ricard au Royaume Uni. Cela montre que The Whisky Exchange a remar-

qué que les consommateurs portaient un nouvel intérêt au cognac.» Le VS y est ici le roi. «Mais le VSOP augmente plus vite. Il représente aujourd'hui 12 % du marché, note encore le directeur. Et les catégories XO augmentent également rapidement.» De bon augure pour les maisons, qui surfent aussi sur le «craft», le retour à l'authenticité et à l'artisanat. «Ce qu'on vise aujourd'hui ce sont les consommateurs de 30 à 45 ans, qui cherchent de la nouveauté, qui aiment raconter leur vie, qui sont actifs sur les réseaux sociaux, poursuit Hamish Millar. Des clients qui boivent moins mais mieux. Et qui sont prêts à dépenser davantage.»

**«Les clients sont prêts pour l'innovation»**

«Le Royaume-Uni, c'est un endroit où on peut essayer beaucoup de choses. Les clients sont prêts à accepter l'innovation», observe, de son côté, Rebecca Assemine, ambassadrice mondiale chez Courvoisier, leader sur le marché

au Royaume-Uni. La marque y a écoulé pas loin de 400.000 caisses l'an dernier. En deuxième position, Martell... avec 140.000 caisses. Hennessy n'est ici que troisième.

«Ce salon, c'est une belle occasion de voir la catégorie, représentée par plusieurs maisons, ajoute-t-elle. Les consommateurs et les trends peuvent ainsi faire eux-mêmes leur propre expérience.» «Ca remet le cognac au goût du jour. Ça permet de montrer ce qu'est le produit, comment on le boit», note aussi Olympe Courage, brand-ambassadrice pour la maison Hine, dont l'histoire est très liée avec le Royaume-Uni. Une partie des eaux-de-vie de la marque vieillissent d'ailleurs ici. «Et, on aime bien le dire, nous sommes les fournisseurs officiels de la Couronne d'Angleterre.» Même enthousiasme chez Benedicte Hardy. «On ne parle toujours que du whisky ou du rhum. Ce Cognac show, c'est une idée magnifique, rafraîchissante. On se rend compte que le cognac est en train de prendre une autre dimension.»

## Avec Blue Swift, Martell séduit les amateurs de whisky

«Ce n'est pas du cognac. Mais c'est un Martell.» Parole de Christophe Valtaud, qui effectuait, en cette fin de semaine, sa première visite à Londres en tant que maître de chai de la maison. Jeudi soir, il a présenté le

Blue Swift à une dizaine de journalistes anglais, issus de médias généralistes mais aussi de la presse «lifestyle», amatrice de gastronomie et de vins à la française, prescriptrice de tendances.

Le rendez-vous était donné dans une «oyster bar» à deux pas de Piccadilly Circus. Cocktails et dégustation des produits de la maison au menu. Blue Swift, le nouveau, c'est ce VSOP fini en fûts de bourbon, imaginé par Martell il y a cinq ans et lancé sur le marché américain fin 2016. Outre-Atlantique, ce produit un temps controversé dans le petit milieu du cognac est désormais disponible dans treize états et «ai cartonne», assure Christophe Valtaud. «On a doublé nos prévisions de ventes.»

Après le Nigeria, il y a six mois, voilà donc que le Blue Swift débarque au Royaume-Uni. Dès le mois de mai, on le trouvera dans des boutiques ciblées, style épicerie fine, et en exclusivité

dans certains bars de Londres, où le Cordon bleu s'est déjà imposé comme un alcool incontournable des cocktails. «Contrairement au bourbon, il n'y a pas d'amertume. Le Blue Swift a plutôt le côté smooth, doux du cognac avec des notes toastées et une longueur en bouche plus intéressante qu'un VSOP», décrit le maître de chai. Idéal pour remplacer le whisky dans un sazerac, estime Matthias Lataille, brand-ambassadeur de Martell au Royaume-Uni.

«On continue le développement de ce produit parce qu'on y croit beaucoup», indique le maître de chai, conscient de «pousser les limites de l'AOC et de ses règles». Casser les codes, Martell adore. Au dîner jeudi, Matthias Lataille s'est ainsi amusé à proposer du vin blanc sur de la viande en entrée... pour servir le plat de poisson avec du rouge. Vendu 45 livres en Angleterre, le Blue Swift pourrait bientôt faire son entrée en France.



Trente maisons de cognac sont présentes à ce premier Cognac show de Londres

# La ministre vend le PACTE aux patrons

Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie, était hier en Charente pour parler du projet de loi de «simplification» des entreprises. Les patrons ont fait part de leurs réserves.

Benoît CAURETTE  
b.caurette@charentelibre.fr

Le PACTE promis aux patrons par Bruno Le Maire tient toujours. Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances, est venue le dire hier après-midi à la préfecture d'Angoulême devant un parterre d'une quarantaine d'entrepreneurs et d'organisations patronales plutôt bienveillants. Le calendrier a pris du retard mais la «loi sera présentée à l'assemblée nationale d'ici un mois, promet la représentante du gouvernement. L'objectif est qu'elle soit promulguée avant la fin de l'année pour prendre ses pleins effets en 2019». Avec toujours la même ambition: «modifier en profondeur le modèle économique de la France, dans tous les domaines, pour pouvoir aller dans la bonne direction, celle de la création d'emplois et de la présence sur les marchés les plus prometteurs.»

## «Faire remonter les préoccupations»

Pour le député charentais Thomas Mesnier, le PACTE - Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises - n'est rien d'autre que le coup d'après des ordonnances Macron «grâce auxquelles le gouvernement a libéré le travail.»



La secrétaire d'Etat a profité de sa venue en Charente pour visiter l'entreprise Picard Thermoformage de Nersac. Photo Renaud Joubert

L'idée est maintenant de donner des ailes aux entreprises en faisant sauter un certain nombre de verrous. En mettant en somme le paquet sur «la simplification» des démarches, martèle la secrétaire d'Etat, forte dit-elle, d'une consultation populaire qui a recueilli 12.800 contributions en quelques semaines, en février dernier. Comme toujours avec EnMarche!, on assure que les lois du

quinquennat naissent sur le terrain, ici dans les entreprises. Bien que le doute plane sérieusement sur un nouveau recours aux ordonnances pour faire avaler les effets les moins digestes du projet, l'écoute veut encore paraître constante. C'est dans cet esprit que le patronat charentais était hier invité à exprimer ses doléances. «Mon objectif est aussi de faire remonter vos préoccupations et d'es-

sayer d'affiner le texte qui sera présenté en conseil des ministres», promet Delphine Gény-Stephann. Le Medef, incarné par Philippe Sutre, ne cache pas ses «problématiques de fond» sur lesquelles il «aimerait des réponses rapides.» Au premier rang desquelles le prélèvement à la source des impôts bientôt dévolu aux employeurs, une publication des comptes «trop contraignante au

regard des obligations de la concurrence étrangère», ou encore les «délais administratifs et recours en tout genre extrêmement pénalisants.»

## Un florilège de doléances

Geneviève Branger, présidente de la chambre des métiers, appelle de ses vœux un allègement des «démarches perçues comme longues, complexes et répétitives», mais pas de dématérialisation à outrance: «le full numérique serait le full catastrophique: 1 000 emplois supprimés dans notre réseau.»

Dans la salle, bien d'autres remarques fusent, entre deux refrains parfois cent fois entendus. Les uns fustigent les accompagnements financiers trop courts ou inexistant, d'autres réclament une conversion d'une partie des charges en rémunération pour les salariés, ou même l'amortissement «en deux ou trois ans» de la masse salariale, «puisqu'on amortit bien des machines!» Toujours, la secrétaire d'Etat répond que tel point est prévu dans la loi, tel autre dans un texte précédemment voté, que tel sujet encore «mériterait en effet d'être approfondi.» Elle ne rejette rien, compatit volontiers aux «efforts au démarrage» liés aux différentes réformes. «Je vous ai compris» aurait dit un autre.

# La Bulle des lecteurs pour l'Afrique

La deuxième édition de la Bulle des lecteurs a récompensé la BD «Au bout du fleuve» de Jean-Denis Pندانx.

**C**réé en 2016 par le Service départemental de la lecture, et La Cité de la BD, le prix Bulles des lecteurs a pour but de promouvoir la bande dessinée dans le département et mettre à l'honneur les auteurs régionaux. Le principe est simple: toutes les bibliothèques du réseau peuvent inviter leurs adhérents à lire les six BD présélectionnées par un jury composé de bibliothécaires du SDL, de la Cité, de l'Alpha.

## Six BD en compétition

Cette année les lecteurs avaient le choix entre *Le Quatrième Mur*, d'Éric Corbeyran et Horne Perreard, adapté d'un roman de Sorj Chalandon; *Artemisia*, de Nathalie Ferlut et Tamia Baudouin; *Michigan, sur la route d'une War Bride*, de Julien Frey et Lucas Varela; *Ca va pas durer longtemps mais ça va faire très mal*, de Grégory Jarry; *Les Reines de sang-Cléopâtre, la reine fatale*, de Thierry Gloris, Marie Gloris et Joël Mouclier et *Au bout du fleuve*, de Jean-Denis Pندانx. Tous ont la particularité d'être des auteurs résidant en Nouvelle Aquitaine.

369 lecteurs issus de 29 bibliothèques du réseau départemental. C'est à Jean-Denis Pندانx que le prix a été décerné pour *Au bout du fleuve* (édition Futuropolis). L'histoire, c'est celle de Kémi, qui vit au Bénin, avec les fantômes de son passé: celui de son père, tué dans l'explosion de sa moto alors qu'il transportait de



Jean-Hubert Lelièvre, conseiller départemental, a décerné la Bulle des lecteurs à Jean-Denis Pندانx pour «Au bout du fleuve.»

Photo CL

l'essence de contrebande et celui de son frère jumeau, arrêté par la police alors que lui a réussi à s'enfuir. *Au bout du fleuve* est la première BD que l'auteur bordelais signe seul au texte comme au dessin. Une bande dessinée qui illustre son attachement au continent africain.

Jean-Denis Pندانx a reçu son

prix des mains du conseiller départemental Jean-Hubert Lelièvre après un concert dessiné joué par le quatuor à cordes Ames, composé des professeurs de l'École départementale de musique, et une table ronde autour des femmes dans la bande dessinée.

Julie DESBOIS

■ La Poitevine prend les rênes du Pôle tourisme de l'agglo qui réunit les quatre anciens offices ■ A 32 ans, elle a déjà une grande expérience du secteur et de Cognac.

# Coline La Fontaine, toujours verte et déjà sûre

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

Il fallait quelqu'un de solide pour remplacer Stéphanie Tonon, l'architecte du tourisme dans l'agglo, qui a posé sa démission au printemps, à la surprise générale. La directrice avait relancé l'office de Cognac à son arrivée en 2012, accompagné la fusion des quatre «OT» de l'agglo cinq ans plus tard et bâti une politique touristique jusqu'en 2019 avec un projet de territoire. Bref, il fallait une montagne de fiabilité pour lui succéder, surtout avec des financements en baisse (lire CL du 17 février).

”

Elle a lancé une dynamique qu'on ne connaissait pas. Surtout nous, les viticulteurs.

Les élus ne sont pas allés très loin en recrutant Coline La Fontaine, à l'office de Cognac depuis 2012. Elle y a étoffé le portefeuille de partenaires et fait office de bras droit de la direction, ces dernières années.

## En cinq dates

**1985.** Naissance à Poitiers, dans une famille d'enseignants. Elle est l'aînée de cinq frères et sœurs.  
**2006.** Voyage au Mexique et découverte du tourisme vert.  
**2010.** Obtention d'un master «tourisme et gestion de l'environnement» à Angers.  
**2012.** Arrivée à l'OT de Cognac.  
**2018.** Embauchée au poste de directrice du Pôle tourisme de Grand Cognac depuis le 1<sup>er</sup> avril.



Sa passion pour le tourisme est née avec celle pour le développement durable, lors d'un voyage au Mexique en 2006. Depuis, elle n'a cessé de se perfectionner dans les deux domaines.

Photo Marc Baltzer

Pas d'étonnement parmi ses collègues, donc, quand la native de Poitiers a été choisie. «Elle travaille vite et bien, elle est très organisée mais ça, on l'avait vu tout de suite», complimente, sans se forcer, sa collègue du pôle Pamela Briaud, qui était là quand Coline La Fontaine a été embauchée.

Chez les partenaires non plus, pas de surprise à voir la jeune femme gravir les échelons. «Je suis ravie que ce soit elle, glisse Line Sauvant, gérante du domaine viticole Guillon-Pointuraud à Segonzac, partenaire de l'office depuis des lustres. Elle a lancé une dynamique qu'on ne connaissait pas. Surtout nous, les viticulteurs: on était moins considérés auparavant, par

rapport aux maisons de négoce. Avec son équipe, elle a créé un réseau qui fait qu'on se retrouve tous à présent.» Si bien que la moitié du chiffre d'affaires de Guillon-Pointuraud provient désormais de l'œnotourisme. Et Coline La Fontaine n'y est pas pour rien.

## En toute logique

Développer le réseau des acteurs touristiques, «c'était mon premier challenge en arrivant, se souvient Coline La Fontaine. J'étais en CDD à mi-temps et j'ai réussi à financer mon poste.» Très vite, le contrat est devenu à durée indéterminée et le nombre de partenaires et donc de financeurs, est passé de 139 à

362. Premier pari réussi haut la main pour la titulaire d'un master tourisme et développement durable, qui ne cachait pas, ces derniers mois, son ambition à en relever d'autres. Sans l'opportunité d'un poste de directrice, elle aurait d'ailleurs songé à quitter Cognac. «Ça peut paraître prétentieux, mais j'avais fait le tour du poste, c'est vrai que j'ai pensé à changer.» Car si elle a choisi le tourisme tardivement, après une licence de langues étrangères, elle a la passion chevillée au corps depuis.

## Cognac, ou la bonne surprise

Tout a commencé en 2006 lors d'un voyage «sac à dos» au Mexique. «Mon projet professionnel n'était pas abouti et quand j'ai vu ce qui se faisait là-bas dans le tourisme durable, j'ai su que c'était ce que je voulais faire.» Au retour, elle passe une année en Angleterre à perfectionner son anglais, puis s'inscrit en master à Angers. Pour son mémoire, elle passe des mois au Parc national du monument Guayabo, au Costa-Rica, un site pilote du tourisme vert. Où elle découvre les contradictions de l'exercice. Entre des zones préservées, d'un côté, et de l'autre, «des hôtels qui déversent leurs eaux usées en mer ou des habitants qui brûlent leurs déchets dans leurs jardins». Coline La Fontaine quittera l'Amérique centrale en laissant au parc national un guide des bonnes pratiques, appliqué depuis.

En 2012, elle suit son compagnon à Cognac et postule à l'office. Deux bonnes surprises. «Je ne connaissais ni la ville, ni le produit cognac, avoue la jeune femme, conquise. Aujourd'hui, j'en suis la première ambassadrice dans ma famille et auprès de mes amis.»

Elle qui a failli lever les voiles se voit maintenant rester longtemps en Charente, avec ses deux enfants. Au moins jusqu'en 2022, le temps de boucler le prochain plan touristique de l'agglo.

# Fête du cognac: un nouveau cycle et des interrogations

Les organisateurs ont tiré le bilan de la 20<sup>e</sup> édition devant leurs partenaires, hier. Et évoqué l'avenir de la manifestation.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

Maxence Martinez, 28 ans, était au CM2, l'année de la première Fête du cognac. Il avait 18 ans quand il a vécu sa première, cinq de plus lorsqu'il a rejoint l'organisation. Hier, c'est lui qui a présenté le bilan de la 20<sup>e</sup> édition devant 400 bénévoles, amis de l'association et partenaires réunis à L'Abaca de Cherves pour l'assemblée générale. «C'était la meilleure, explique-t-il aux côtés de Jean-Philippe Painturaud et Sébastien Denecher, deux des co-fondateurs. On a fait des choses excitantes, on a changé quelques trucs aussi.» Sur leur chaise, les anciens savourent doucement.



En juillet prochain, il y a aura des changements sur les nouveaux quais. Photo archives CL

## La relève est là

«C'était un projet conséquent, reprend Jean-Philippe Painturaud. Le fait d'avoir construit le mobilier durant tout l'hiver a créé des

liens forts chez une vingtaine de jeunes.» Bref, la relève est là et au-delà des bons chiffres (lire ci-dessous), c'est la bonne nouvelle de cette vingtième.

Il le faudra bien, puisque l'organi-

sation est répartie pour un tour avec des investissements (lire l'encadré) et des évolutions, encore. Le nouveau visage des quais changera la donne, avec par exemple une scène reculée jusqu'au fleuve, une entrée «Hennessy» modifiée. Et surtout une maison à étages en conteneurs à la fois décorative et pratique, puisqu'elle logera une centaine de partenaires. Il faut désormais que le public continue de suivre. «On s'interroge, glisse Jean-Philippe Painturaud. Et on l'espère, même si on a une programmation un peu moins "tout public" que certaines années. En dessous de 15.000, on aurait des soucis.» Réponse fin juillet. Pour l'instant, «entre 1.000 et 1.500 billets ont été réservés par soir», pour une capacité de 8.000.

Du 26 au 28 juillet sur les quais Hennessy.  
Jeudi: Feder, Klingande, DJ Lidz.  
Vendredi: Gregory Porter, De Robert & the Half-Truth. Samedi: Hollysyz, Morcheeba.  
Entrée: 14 euros la soirée.  
Réservations: lafeteducognac.fr

## L'édition 2017 en chiffres

Avec 21.500 entrées payantes (23.000 au total), la dernière fête a rassemblé autant de monde que la précédente. 18.000 assiettes ont été vendues, c'est 2.000 de plus qu'en 2016. Bilan: un résultat positif de 34.130 € pour un budget de 629.253 €. Soit 3.000 € d'excédent supplémentaire par rapport à la 19<sup>e</sup> édition, qui avait coûté 540.000 €. La composition des recettes n'a guère évolué: 60 % sont liés au festival, 30 % à des partenariats privés et 6 % proviennent de subventions publiques, pour les principales. Côté dépenses, les cachets des artistes ont coûté environ 100.000 €. Financièrement, la bonne tendance

amorcée voilà deux ans s'est donc confirmée, après une fête 2015 populaire (22.245 visiteurs) mais déficitaire de 53.000 €. Aujourd'hui, les finances de l'association sont bonnes sans être flamboyantes, puisqu'il y a deux emprunts à rembourser pour l'achat de conteneurs. Le premier a été contracté l'an passé sur trois ans: 40.000 €, dont un tiers a été remboursé. Le second prêt, de 60.000 €, a été lancé cette année sur cinq ans. Il correspond au coût de la maison à étages en conteneurs qui sera construite sur le parking de la Salle Verte (lire ci-dessus et CL du 19 mars).

## L'image



Sauf tempête de neige, les délais seront tenus sur les quais de Cognac. Le chantier en est aux finitions (comme le nettoyage des barrières) et sera réceptionné «à la fin du mois», annonce Jean-François Valegeas, adjoint au maire chargé du domaine public. Ne restera plus, ensuite, que «quelques éléments de mobilier à poser, comme des bancs». En revanche, pour l'inauguration de ce projet à 2,26 M€, il faudra attendre. La cérémonie est prévue le 14 ou le 15 juin, quand la ville accueillera le Congrès des villes de France (Photo M. B.).

## Les quais seront pile à l'heure

## La phrase

«Zozo, c'est moi et j'assume»

Michel GOURINCHAS, le maire de Cognac

avait qualifié Dominique Souchaud de «zozo» quand ce dernier avait accepté la délégation de pouvoirs d'Isabelle Lassalle, au conseil d'agglomération de mars. Jeudi soir, au conseil d'agglomération suivant (lire CL d'hier), le maire de Saint-Sulpice s'est fendu d'une réponse. Avec, dedans, une pique à Michel Gourinchas: «Je ne porterai pas de jugement sur celui qui m'a traité de "zozo", n'est-ce pas monsieur le maire de Cognac?». Ce dernier ne s'est pas fait prier pour répondre à son tour. «Le zozo, c'est moi [qui l'ai prononcé, NDLR] et j'assume [...]. On ne peut pas oublier ce que les gens qui partageaient ces idées ont fait dans le passé, jamais je n'accepterai une de leurs voix.» Fin de l'échange, courtois. En attendant le prochain conseil?

## Déchetterie

### Du verre dans les murs ? Pas de panique, c'est normal



L'espace dédié à la récupération ouvrira en début d'année prochaine au sein de la déchetterie du Mas-de-la-Cour, à Châteaubernard. Photo Marc Baltzer

Ils sont intrigants, ces murs en béton bizarrement tachetés, qui viennent d'être érigés à la déchetterie Calitom de Châteaubernard, à droite après les barrières. Là où ouvrira, début 2019, un espace de 250 m<sup>2</sup> dédié à la récupération de déchets réutilisables, une première en Charente (lire CL du 12 janvier). L'endroit s'appellera «Calitorama» et on pourra y déposer et récupérer gratuitement des objets de seconde main. Comme du carrelage, du matériel électronique ou encore des pots de peinture. Quant aux taches sur les murs, il ne s'agit pas d'un défaut de fabrication mais d'un parti pris esthétique. Pour symboliser le recyclage tout en laissant entrer la lumière, l'architecte a inclus 300 déchets récupérés sur les sites

Calitom. Principalement des bouteilles en verre, en plastique, et quelques boîtes de conserve et bouchons de liège. «Un principe simple et ludique», explique Calitom, qui «s'accorde au message» porté par la collectivité de collecte et traitement des ordures ménagères. Ludique, c'est certain, mais simple n'est pas le bon mot. Pour réaliser ces murs, la société Longeville, basée à Gond-Pontouvre, a utilisé un procédé particulier en coulant le béton à l'horizontale, dans des pans préfabriqués. «L'effet sera superbe», annonce Stéphane Canepa (Longeville) qui a présenté le travail hier au président de Calitom, Michel Coq, et au directeur des travaux Yan Huguenot. Le chantier doit s'achever en septembre pour un investissement de 600.000 €.

## ORDURES MÉNAGÈRES

Pas de collecte à Cognac mardi 1<sup>er</sup> mai. La municipalité de Cognac informe qu'il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères mardi 1<sup>er</sup> mai.

DU 28 avril au 15 mai 2018

### Le printemps est ÉLECTRIQUE

**-200€**  
de remise  
dans votre magasin

sur tous les modèles  
en stock\*

\* 200 € en bon d'achat  
hors promotions et financement

VÉLO SAINTES 17  
18, ZC de La Bobinerie - 17810 St-Georges-des-Côteaux - à côté de Farcy  
Tél. 05 46 74 19 73

# L'UE bannit des tueurs d'abeilles

Au nom de la défense de la biodiversité, l'Europe a décidé de bannir pour toutes les cultures en plein champ les trois principaux pesticides néonicotinoïdes, dangereux pour les abeilles.



Les défenseurs de la biodiversité ont affiché leur satisfaction hier. Mais deux autres néonicotinoïdes sont toujours autorisés. Photo AFP

C'est une victoire pour les batailles. L'Union européenne a décidé hier d'élargir l'interdiction de trois néonicotinoïdes, des pesticides jugés dangereux pour les abeilles, à toutes les cultures en plein champ.

Bernie l'abeille, insecte gonflable géant déployé par le collectif Avaaz hier matin devant les bâtiments de l'UE à Bruxelles, peut se réjouir. Défendue par la Commission européenne, l'interdiction a été votée par une majorité qualifiée d'États membres lors d'un comité technique à huis clos. Seize d'entre eux, le minimum requis, ont donné leur feu vert. Parmi eux, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie, mais aussi les Pays-Bas ou le Luxembourg.

L'avenir de la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame - des substances neurotoxiques qui s'attaquent au système nerveux des insectes largement utilisées - était en suspens depuis 2013, après une première évaluation négative de l'Efsa (Agence européenne pour la sécurité des aliments). L'agence européenne a confirmé son opinion fin février, venant soutenir la volonté de l'exécutif européen d'élargir l'interdiction. Celle-ci s'appliquera désormais à toutes les cultures en plein champ, avec pour seule exception les usages en serres, à condition que graines et plantes ne quittent pas leur abri fermé. Bruxelles espère qu'elle rentrera en vigueur d'ici la fin de l'année. En 2013, l'UE avait dans un premier temps imposé des restrictions

d'usage pour ces trois substances, contestées en justice par deux géants des pesticides dont les produits sont directement concernés, Syngenta et Bayer. Le moratoire partiel s'appliquait aux cultures qui attirent les abeilles (comme le maïs, le colza oléagineux ou le tournesol) sauf quelques exceptions.

## Les abeilles pollinisent 84% des cultures

«Avec un jugement de la justice européenne attendu le 17 mai, c'est une décision prématurée, malvenue, même si pas tout à fait inattendue», a réagi Graeme Taylor, de l'ECPA, l'Association européenne des producteurs de produits phytosanitaires. «L'agriculture euro-

## Hécatombe dans les ruches

L'Union nationale de l'apiculture française, tire la sonnette d'alarme. Dans un communiqué, publié jeudi, l'Unaf signale des appels d'apiculteurs de différentes régions françaises «rapportant des mortalités anormales de leurs colonies en sortie d'hiver»: 2.500 colonies mortes en Dordogne, une «situation catastrophique» en Charente-Maritime, des phénomènes «de grande ampleur» en Bretagne, une situation «critique» dans l'Aisne et des mortalités cantonnées aux zones de grandes cultures dans la Creuse et le Doubs. Météo de l'hiver? Maladies? Pesticides? Le phénomène touche amateurs et professionnels, et reste pour l'heure non expliqué, selon l'Unaf.

péenne va souffrir de cette décision», a-t-il prédit.

Eric Andrieu, porte-parole des sociaux-démocrates pour l'Agriculture au Parlement européen, a salué un vote «essentiel pour l'avenir de la biodiversité et notre agriculture», alors que «les abeilles pollinisent 84% des cultures européennes et 4.000 variétés de végétaux, et que le taux de mortalité des abeilles atteint les 80% dans certaines régions d'Europe».

Pour certains apiculteurs, il faut toutefois aller encore plus loin. «Les trois substances interdites ont été remplacées par d'autres pires encore, notamment le thiaclopride, et le massacre des abeilles continue», a avancé José Nadan, secrétaire du syndicat des apiculteurs professionnels de Bretagne.

### Lundi



Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
8° 13°	8° 14°	7° 13°	6° 13°

### Mardi



Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
7° 14°	7° 15°	6° 15°	6° 14°

### Mercredi



Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
8° 16°	7° 17°	5° 17°	6° 16°

### Judi



Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
9° 15°	8° 16°	8° 16°	7° 16°

### Vendredi



Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
9° 16°	9° 17°	8° 17°	8° 17°

# La SNCF veut cajoler ses clients

**TRANSPORTS** Près d'un mois après le début d'une grève historique, l'entreprise est prête à faire un geste à destination de ses clients

Alors que le groupe vient d'entrer dans son sixième épisode de grève, la SNCF s'est employée hier à cajoler ses clients affectés par les perturbations, en annonçant des réductions pour les abonnés des TER et en rassurant ceux qui veulent se rendre aux grands événements du printemps.

«Ceux qui étaient abonnés en avril paieront moitié moins cher en juin, dans toutes les régions», a tenté de rassurer le directeur général des TER, Franck Lacroix. Cela représente aujourd'hui 275 000 personnes. «Les associations d'usagers voulaient un geste à la fois simple, lisible et homogène», a-t-il commenté, en précisant que la mesure coûterait à la SNCF «un peu plus de 10 millions d'euros». «Dans le coté de la grève, il y a un coût subi et un coût voulu, et ça, ça fait partie du coût voulu. On assume le fait de faire un effort financier pour nos clients», a de son côté expliqué le directeur général adjoint du groupe public, Mathias Vicherat.

## Transilien et TGV

Pour les 750 000 usagers non abonnés qui prennent des TER tous les jours, les billets émis en avril sont utilisables pendant dix jours. En cas de non-utilisation, ils seront remboursés sans frais pendant 61 jours. Les abonnés des trains de banlieue d'Ile-de-France (Transilien), eux, doivent être remboursés au prorata du nombre de jours de grève pendant lesquels moins d'un train sur trois a circulé sur leur ligne. Les modalités de ce remboursement seront discutées le 17 mai, lors d'une réunion avec l'Ile-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice, et les associations d'usagers concernées, a précisé la SNCF.

Quant aux abonnés TGV et des In-



Certains clients affectés par la grève pourront se faire rembourser leur abonnement. PHOTO MAX PPP

tercités, ils bénéficieront d'une réduction de 30% sur leur abonnement de mai ou de juin, ou de bons de réduction, si moins d'un train sur trois a circulé sur leur ligne habituelle pendant les jours de grève entre le 22 mars et le 19 avril. La SNCF a parallèlement indiqué, hier, que tous les billets de TGV qui sont en vente jusqu'au 17 mai, en gare ou sur son site Internet, étaient «garantis», et circuleraient malgré la grève.

## Une feuille de route d'ici l'été

Du côté de la réforme, le nouveau contrat de travail qui reste à négocier pour ceux qui intégreront la SNCF après la fin de l'embauche au statut de cheminot sera «différent, mais pas moins-disant», a assuré hier son directeur des ressources humaines, Benjamin Raigneau. «Avec la loi, on nous donne le terrain et les règles du jeu», a-t-il expliqué.

Malgré la grève, la direction de la SNCF entend avant l'été «construire

## SOCIAL

La moitié des TGV et un tiers des Intercités circuleront aujourd'hui, au onzième jour de la grève contre la réforme ferroviaire, selon les prévisions de la SNCF publiées hier. Une journée qui correspond aux retours de vacances de la zone C. Le groupe prévoit par ailleurs trois Transiliens sur cinq, deux TER sur cinq et deux trains internationaux sur trois. Concernant les TGV, deux trains sur cinq sont prévus sur les axes Atlantique et Nord.

avec les organisations syndicales un document d'orientation», fixant l'ambition, les thèmes et le calendrier des discussions devant aboutir à un «pacte d'entreprise» d'ici la transformation de la SNCF en société anonyme à capitaux publics, au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

# Vers une simplification de l'apprentissage

**ÉDUCATION** La ministre du Travail a présenté, hier, sa réforme de la formation professionnelle



L'âge limite de l'apprentissage va être repoussé à 30 ans. ARCHIVES  
ARNALD LOTHY/SUD-OUEST

Le projet de loi «avenir professionnel», dont le détail a déjà été dévoilé début avril, est censé apporter plus de protection aux travailleurs, en complément des ordonnances réformant le code du travail, qui ont donné plus de souplesse aux entreprises. L'examen parlementaire de projet de loi débutera le 29 mai en commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, pour une adoption à l'été, a annoncé Muriel Pénicaud, ministre du Travail.

C'est le «deuxième des trois volets de rénovation du modèle social» – après les ordonnances et avant la réforme des retraites –, un volet qui vise «l'émancipation sociale à travers le travail et la formation», a déclaré la ministre.

## Attirer les entreprises

L'enjeu, selon elle, est «que chaque jeune, chaque salarié, chaque demandeur d'emploi, demain, puisse être dans le siège du conducteur de sa vie professionnelle»: pour un jeune, ce la veut dire «pouvoir choisir un métier qui le passionne»; pour un chômeur, «avoir les moyens de se former pour accéder au marché du travail»; pour un ouvrier ou un employé d'une petite entreprise, avoir les mêmes droits à la formation qu'un cadre d'une grande entreprise.

Le texte contient des mesures de simplification de l'apprentissage

pour attirer plus d'entreprises et de jeunes: âge limite repoussé à 30 ans, temps de travail assoupli pour les apprentis mineurs et ruptures de contrats facilitées. Il fusionne aussi les aides aux entreprises: les PME (moins de 250 salariés), employant un apprenti en CAP ou bac pro, toucheront une aide unique «de 6 000 euros par an et par jeune», a annoncé Muriel Pénicaud.

## «Les CFA menacés»

Moins consensuel, le projet de loi reforme aussi la gouvernance et le financement de l'apprentissage, en donnant plus de responsabilités aux partenaires sociaux dans la construction des diplômes et dans la gestion des Centres de formation d'apprentis (CFA). Une mesure vilipendée par les régions, qui y perdent une partie de leurs prérogatives. Selon elles, «environ 700» CFA sont «menacés de fermeture».

Concernant la formation professionnelle, la principale mesure concerne le compte personnel de formation (CPF), qui ne sera plus alimenté en heures mais en euros. Cette mesure, rejetée par les partenaires sociaux, inquiète notamment le patronat. Négociatrice au Medef, Florence Poivey craint ainsi une «ultra individualisation» de ces droits qui mènerait à des formations «déconnectées des besoins des entreprises».

## Les tarifs du gaz vont augmenter au 1<sup>er</sup> mai

**ÉNERGIE** Les tarifs réglementés du gaz naturel, appliqués par Engie, vont augmenter de 0,4 % au 1<sup>er</sup> mai, reflétant la progression des prix de gros, a annoncé, hier, la Commission de régulation de l'énergie (CRE). « Cette augmentation est de 0,1 % pour ceux qui utilisent le gaz pour la cuisson, de 0,2 % pour ceux qui ont un double usage cuisson et eau chaude et de 0,4 % pour les foyers qui se chauffent au gaz ».

## Bruno Le Maire confiant sur la croissance française

**ÉCONOMIE** Le ministre des Finances, Bruno Le Maire, a estimé hier qu'il n'y avait « rien de surprenant » à observer « un léger tassement » de la croissance française au premier trimestre, après les bons résultats enregistrés en fin d'année. Selon une première estimation publiée hier, la hausse du produit intérieur brut (PIB)

a atteint 0,3 % entre janvier et mars, loin du rythme atteint lors du dernier trimestre 2017 (+0,7 %). PHOTO:MAXPPP



## Taxe d'habitation : « pas de tour de passe-passe »

**FISCALITÉ** Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a assuré que la suppression de la taxe d'habitation sera un cadeau fiscal pour tous les Français, sans contrepartie, dans un entretien au « Pari-

sien » publié hier. « Non. Il n'y aura pas de tour de passe-passe où l'on supprime des milliards pour aller les chercher ailleurs. L'idée générale du gouvernement et du président est de baisser les impôts », affirme Gérard Darmanin.

# Les abeilles vont respirer

**UNION EUROPÉENNE** Les États se sont entendus hier pour bannir l'usage de trois insecticides néonicotinoïdes, réputés pour leur impact sur les pollinisateurs

JEAN-DENIS RENARD  
jd.renard@sudouest.fr

On n'ira pas jusqu'à dire que les défenseurs de l'environnement sont réconciliés avec l'Europe. Mais la décision rendue hier par un obscur comité technique de l'Union, tranchée avec de précédents épisodes pleins de mansuétude pour l'industrie agrochimique. À la majorité qualifiée (55 % des États membres, 65 % de la population de l'Union), les représentants des 28 ont décidé d'interdire trois insecticides de la classe des néonicotinoïdes : clothianidine, imidaclopride, thiaméthoxame.

Les néonicotinoïdes ont été mis sur le marché à partir des années 1990. Neurotoxiques, ils agissent sur le système nerveux central des ravageurs. Mais leurs dégâts collatéraux sont considérables. De nombreuses études scientifiques attestent leur impact sur les pollinisateurs, en particulier les abeilles.

Dans un contexte où les populations d'insectes volants s'effondrent en Europe – une étude allemande l'a démontré l'automne dernier – le

plaidoyer pro domo de l'industrie agrochimique s'est heurté à des preuves. Le vent a franchement tourné en 2013, quand l'Union européenne a imposé un moratoire partiel sur les trois molécules, bannissant notamment l'enrobage des semences. Le vote d'hier porte le coup de grâce en généralisant l'interdiction de leur usage pour les cultures en plein champ – seule la possibilité de les utiliser pour des cultures confinées sous serre pourra perdurer.

### La France en fer de lance

Cet accord a été compliqué à trouver. Un premier rendez-vous, programmé le 22 mars, n'avait pas permis de dégager une majorité. Ce qui évoquait le piteux feuilleton européen du glyphosate – l'herbicide vedette du marché – objet d'interminables tractations boutique avant le renouvellement de sa licence pour cinq ans, en novembre.

Comme pour le glyphosate, la France s'est clairement positionnée pour une rupture avec les pratiques antérieures. Elle a cette fois eu gain de cause, avec le soutien de ses princi-



Les néonicotinoïdes sont dangereux pour les pollinisateurs. PHOTO:ARCHIVESAFP

paux voisins : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie. Seize États se sont prononcés pour l'interdiction.

Les industriels étaient évidemment contre, comme la filière de la betterave sucrière, particulièrement concernée. Elle met en avant l'absence de solution de remplacement efficace.

### Les abeilles en souffrance

Le vote européen a été bien accueilli par les apiculteurs. « Ces trois pesticides néonicotinoïdes, jugés dangereux pour les abeilles, seront malheureusement, du fait de leur rémanence, encore au moins deux ans dans les sols », indique l'Unaf, l'Union nationale de l'apiculture française.

Depuis la sortie de l'hiver, les apiculteurs sont confrontés à des mortalités catastrophiques. « On est malheureusement coutumiers de mortalités qui touchent 30 % des colonies. Là, on se situe à 50 %. On est sur le fil du rasoir. On n'a aucune explication satisfaisante », se désole Gérard Braud, le président de la fédération apicole de Charente-Maritime.

# Une visite ministérielle

Delphine Gény-Stéphann a répondu à l'invitation du député LREM Thomas Mesnier pour rencontre des entrepreneurs charentais hier. La secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie a évoqué la loi Pacte qui sera présentée mercredi en Conseil des ministres. « Cette loi a pour vocation de faciliter le développement des petites entreprises, de 50 à 100 salariés, voire moins. Elle a été construite avec les entrepreneurs et il s'agissait là de faire un retour sur ce travail. Cela dit, nous avons échangé aussi sur des sujets qui les préoccupent, des sujets d'ordre fiscaux, mais aussi sur l'apprentissage ou sur la formation ». Delphine Gény-Stéphann a visité, dans la foulée de cette réunion, l'entreprise Picard Thermoformage, à Nersac. Guidée par Antoine Pontaillier, la secrétaire d'État a découvert le savoir-faire d'une société qui crée et fabrique des emballages thermoformés pour des clients prestigieux, comme Danone.



**« Les femmes qui veulent être les égales des hommes manquent sérieusement d'ambition »**

La sénatrice Nicole Bonnefoy (Parti socialiste), sur sa page Facebook

## XXO, Hennessy baisse les armes

Sûre de sa force, la maison Hennessy n'a pas pour coutume de baisser la garde. Surprise, jeudi soir, en marge

de l'assemblée générale de sa coopérative viticole. Interrogé sur le dossier XXO, le président Bernard Peillon a indiqué que la maison au bras armé avait opté pour la voie du compromis avec l'interprofession. Elle accepte que la dénomination intègre le cahier des charges de l'appellation. La procédure est en cours de discussion. Hennessy a dû sentir que l'affaire était mal engagée en justice. La commercialisation de milliers de bouteilles de son cognac XXO était bloquée. Le négociant doit désormais espérer que ses concurrents n'aient pas le mauvais goût d'utiliser, eux aussi, le terme « XXO », puisqu'ils en auront le droit.

# Débrouillés

LeXXOétait un point de friction avec la maison Martell, les innovations en sont un autre, Bernard Peillon s'est montré très offensif sur ce sujet. Mais la tension semble retomber un peu. « Dans une famille, on peut se brouiller, ça ne veut pas dire qu'on n'aime pas son frère ou sa sœur. A un moment, nos intérêts sont liés », retient Bernard Peillon. Le président d'Hennessy « aime le dialogue de conviction ». Traduisez : une bonne engueulade entre personnes de fort tempérament.

# Sous show

Droit dans ses bottes. Dominique Souchaud assume avoir pris la procuration d'une élue Front national lors d'un conseil d'agglomération à Grand-Cognac, ce qui lui est reproché par son parti, La République en marche (nos éditions précédentes). Le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac est désormais convoqué la semaine prochaine devant la commission des conflits sur l'initiative des députés Thomas Mesnier et Sandra Marsaud. « Je m'en fiche », assure celui qui est aussi affilié à Cap 21, le parti écologiste de centre droit de Corinne Lepage.

# Le martinet bleu a fait son nid au Royaume-Uni

**MARTELL** Le numéro 2 du cognac vient de lancer son très controversé Blue Swift sur le marché britannique. Il l'a fait à Londres, à l'hôtel Langham, puis lors du salon Cognac Show

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

« Le martinet bleu a fait son nid au Royaume-Uni. Je répète : le martinet bleu a fait son nid au Royaume-Uni. » Voilà ce que l'on aurait pu entendre, en des temps plus troublés, sur l'antenne de la BBC. Traduction contemporaine : Martell, le numéro deux du cognac, vient de lancer son très controversé Blue Swift en Grande-Bretagne. Cela se passait hier et avant-hier soir à Londres, d'abord au bar d'un hôtel chic et à une bonne table de Piccadilly, puis lors du premier salon Cognac Show, à la Bloomsbury House, où se pressait tout le petit monde du cognac.

Si vous n'avez pas suivi l'actualité récente du négoce, une piqûre de rappel s'impose. En 2016, Martell a osé bousculer l'étiquette du cognac et taquiner le roi Hennessy aux États-Unis. Le crime de lèse-majesté ? Avoir affiné un VSOP déjà mature dans d'anciens fûts de bourbon. Oh, my God ! Le produit - aussi pertinent qu'impertinent - s'appelle Blue Swift (traduisez martinet bleu). Ce n'est plus un cognac mais c'est toujours un Martell. Et cela fait beaucoup jaser...

## « Parfait en cocktail »

Jusqu'à présent, cette boisson spiritueuse n'était commercialisée qu'aux États-Unis. Avec succès. Elle débarque donc en Europe, au Royaume-Uni, un marché éminemment symbolique (lire ci-contre). La bouteille sera vendue 45 livres chez les cavistes, dans les épicerie fines, et en exclusivité dans certains bars à la mode. « Blue Swift a l'élégance et le fruité de notre VSOP. Le "finish" en fûts de bourbon lui apporte des notes toastées, une touche de vanille et de caramel. Son goût, rond et soyeux, est unique », a expliqué Christophe Valtaud, le maître de chai. Les dix journalistes anglais qui l'écoutaient jeudi soir ont été con-



Christophe Valtaud, le maître de chai de Martell, à Londres, un flacon de Blue Swift dans les mains. PHOTO G.S.

vaincus. « Vous avez l'audace d'appeler votre Blue Swift "spirit drink" et pas cognac, c'est malin et courageux », a remarqué l'un d'eux, pas vraiment au fait du débat qui agite la filière et a obligé Martell à modifier son étiquette. Comme quoi...

Vendredi, au Cognac Show, où 30 marques tenaient salon, la présentation fut soignée mais sans ostentation. Le martinet bleu s'est posé sans tapage, suscitant la curiosité des visiteurs assoiffés de nouveauté. « Blue Swift se boit aussi en cocktail. Il est parfait pour réaliser un "Sazerac", dont les recettes originales, à la Nouvelle-Orléans, font appel au cognac comme au bourbon », expliquait Matthias Lataille, l'ambassadeur de Martell en Grande-Bretagne.

Oui, le drôle d'oiseau a fait son nid Outre-Manche. Pour la petite histoire, le martinet était l'animal préféré de Jean Martell. Le fondateur de la maison (en 1715) adorait son vol, les soirs d'été, au-dessus des falaises de l'île anglo-normande de Jersey.

## Le quatrième marché mondial

### 9,9 MILLIONS DE BOUTEILLES.

Le Royaume-Uni est le 4<sup>e</sup> marché du cognac au monde, derrière les États-Unis, la Chine et Singapour. Il pèse lourd (95 millions d'euros de chiffre d'affaires) mais a fléchi de - 2,5 % en volume et de - 3,9 % en valeur l'an passé. Ici, on boit essentiellement du VS (8,3 millions de cols écoulés) mais les catégories supérieures progressent.

Sur ce marché symbolique et ancien, où Courvoisier reste leader, les marques jouent des coudes et cherchent à maintenir leurs positions. Avec le Brexit et la dégringolade de la livre, il faut rogner les marges ou augmenter le prix des bouteilles. Autre option, notamment choisie par Martell : innover et monter en gamme. Hamish Millar, marketing manager du groupe Pernod-Ricard en Grande-Bretagne, témoigne : « Nous visons les jeunes actifs de 30 à 45 ans. Ces "young and discerning men and women", curieux et très attentifs à l'air du temps, qui boivent moins mais mieux. »



Dans les travées du Cognac Show, hier, à Londres. O. SARAZIN

# Plus de 600 visiteurs par jour à l'X'eau

**GRAND-COGNAC** Depuis son inauguration il y a dix-neuf jours, la nouvelle piscine comptabilise déjà 12 286 entrées

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

**F**lop ou succès ? Depuis l'ouverture de l'X'eau, on se demandait quels étaient les chiffres de fréquentation du nouvel équipement. Le Conseil d'agglomération, qui s'est tenu jeudi soir à Gensac-la-Pallue, a apporté une réponse par la voix de Gérard Faurie, vice-président en charge des sports. « En dix-neuf jours, l'espace ludique a comptabilisé 9 000 entrées, a-t-il déclaré. Pour la partie bien-être, nous en sommes à 1 000. Si l'on ajoute à cela les collégiens, les lycées et les associations, le chiffre s'élève à 12 286 personnes. »

Ainsi, c'est une moyenne de 646 nageurs pour le complexe aquatique. « Bravo à toute l'équipe », a lancé le président de Grand-Cognac, Jérôme Sourisseau, à ses collègues. Lesquels ont entamé une salve d'applaudissements.

Toutefois, ce chiffre doit être analysé avec la plus grande prudence. Principalement car il inclut quinze jours de vacances, une période traditionnellement très fréquentée. Il



**L'espace ludique a plus attiré que la partie bien-être, avec le spa.** ARCHIVES J.G.

faudra voir si l'X'eau fait aussi le plein en dehors des congés scolaires. On ne peut donc pas encore déclarer qu'il s'agit d'un succès populaire.

**Un pass culture à l'Agglo**  
D'autres dossiers ont été abordés, jeudi soir, au Conseil d'agglo, principalement de nature technique.

Un sujet en particulier a fait l'objet d'une discussion, celui des subventions à l'association cognaçaise Littératures européennes. Elle est née d'une intervention de Philippe Nifenecker, maire de Boutiers-Saint-Trojan et ancien vice-président chargé de la culture sous l'ex-Grand-Cognac, version Communauté de communes : « Je vois que l'association a demandé 24 000 euros et obtenu 17 000 euros. Or, elle a des actions en faveur des enfants. Alors ça aurait été bien d'augmenter un peu la subvention. » Nicole Roy, vice-présidente à la culture, ne peut qu'acquiescer. « Il me faudrait une enveloppe plus grande », lance-t-elle en direction du président.

Lequel s'est défendu en faisant une annonce. « De même que nous permettons à tous les enfants du territoire d'apprendre à nager à l'X'eau, nous travaillons à amener les enfants dans un parcours culturel dans l'Agglomération », a dévoilé Jérôme Sourisseau. Le projet, bien qu'au stade embryonnaire, pourrait se concrétiser par trois séances dans des musées, au conservatoire ou au théâtre.

## De la danse, encore et encore !

**CHÂTEAUBERNARD** Que vous soyez débutant ou confirmé, la piste du Castel est ouverte ce soir à partir de 21 heures. L'orchestre Didier Arnaud mais aussi quatre professeurs de la danse tous professeurs animeront la soirée. L'organisateur, l'association Mille Voltes spécialisée dans la danse de couple signe là sa troisième édition. Pour se mettre en jambes, des stages de danse conduits par les quatre professeurs ont lieu dès 14 heures. Philippe Moreau d'Angoulême ouvre le bal avec de la rumba de 14 h à 15 h avant d'enchaîner de 15 h 10 à 16 h 10 avec du paso-doble, Maxime Faucher (Studio prestige danse à Niort) prend le relais de 16 h 20 à 17 h 20 avec du rock. Carole Mordelles et Quentin Delage sont là de 17 h 30 à 18 h 30 pour du fox-trot. Soirée 12 € ; stage 7 € l'heure. Contact au 05 45 32 36 55 ou 07 81 92 15 53. Email : millevoltes@laposte.net.



**Quentin Delage et Carole Mordelles, les professeurs de Mille Voltes veulent vous faire danser.** PHOTO SANDRA BALIAN

# La Fête du cognac digère son anniversaire

**ÉVÈNEMENT** La 20<sup>e</sup> édition se solde par un solde positif de 34 130 €. L'association continue à investir pour se consolider

PHILIPPE MÉNARD

**A**u lendemain de sa 20<sup>e</sup> édition, en juillet 2017, la Fête du cognac affichait une fréquentation optimale de 23 000 visiteurs payants. Le décompte, présenté hier soir, lors de l'assemblée générale de l'association, s'avère un peu moins pétillant. Le jeudi soir, avec Kungs, et le samedi, avec Trust, affichaient complet, soit 8 000 entrées. Mais le vendredi, avec Ben l'Oncle Soul, était en deçà, pour un total de 21 600 tickets payants.

Sur un budget de 62 9253 €, l'exercice dégage un solde positif de 34 130 €. C'est bien, cela pourrait être mieux. Il faut consolider la petite entreprise que constitue ce mariage entre une immense tablee et des concerts sur les quais de Cognac. Chaque année, l'enveloppe artistique grimpe de 10 000 € à



En juillet 2017, Trust a fait un carton sur les quais de Cognac.

PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

15 000 €. En 2018, elle flirtera avec 130 000 €.

## Maintenir le cap

La soirée du jeudi 26 juillet garde une teinte electro avec Feder et Klingande, ainsi que le local DJ Lidz en ouverture. Le vendredi mise sur

une ambiance soul et cool avec Gregory Porter et Derobert & The Half Truths. Le samedi confronte la fraîcheur pop de la Française HollySiz et les rythmes envoûtants de Morcheeba.

Après un anniversaire très réussi, la Fête du cognac maintient tran-

quillement son cap, en égrainant à chaque fois quelques nouveautés. En 2017, elle avait investi dans des

Chaque année, l'enveloppe grimpe de 10 000 € à 15 000 €

containers maritimes, sublimes par les plasticiens de Monic La Mouche. Un énorme boulot visant à ne pas avoir à monter et démonter chaque

année. L'association a emprunté 40 000 euros sur trois ans pour boucler l'affaire.

Elle a relancé un autre emprunt sur cinq ans pour étoffer sa construction éphémère. Le projet, un peu fou : empiler les containers pour construire une maison au milieu du site, place de la Salle Verte. Des sponsors y accueilleront leurs partenaires. La Fête songe à mutualiser cet investissement avec d'autres festivals, tels que celui du folklore à Confolens ou le Free Music de Montendre.

La reconfiguration des quais apportera aussi un peu de confort. Les câbles disposent de réseaux enterrés, la scène va reculer de cinq mètres.

La Fête du cognac aborde l'avenir avec un mélange de sérieux et le grain de folie qui fait son charme.

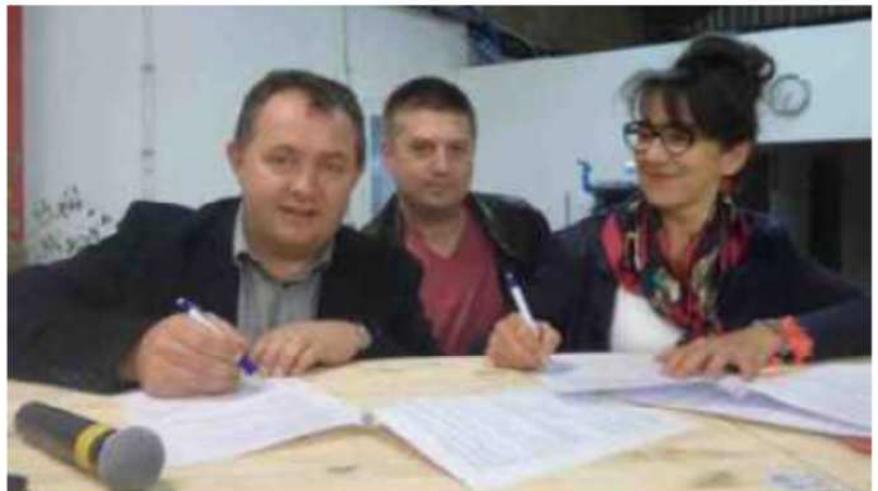
# « Mutations » des Sarabandes

Pas facile de renouveler chaque année le contenu d'un festival qui anime le monde rural depuis vingt ans. Et ce, d'autant que la formule des Sarabandes itinérantes qui a remplacé la fête magique organisée au théâtre gallo-romain des Bouchauds va réemprunter, le 29 juin prochain le même parcours initié il y a dix ans, à Saint-Cybardeaux.

« Le village, n'a pas changé mais je vous promets que le contenu de la fête sera différent », avait annoncé, il y a quelques semaines Joël Breton, le directeur de La Palène aux familiers du festival. Et de fait, parallèlement à la riche programmation présentée mercredi dernier, un projet artistique concocté par l'équipe de La Palène en collaboration avec les habitants du village apportera une autre dimension à la fête.

## Quatre axes de travail

Ce projet intitulé « Mutations » a pour objectif de raconter l'évolution du village de Saint-Cybardeaux depuis 150 ans, selon le fil conducteur « de la terre à la robotique ». La terre mettant en valeur la forte ruralité de la commune, et la robotique symbolisant son développement actuel par le biais de Conception industrielle et technologie futures (CIIF) une start-



Le projet artistique est soutenu par Enedis Val de Charente. Sa directrice territoriale Dominique Roger-Chatreau a signé une convention avec le président de La Palène. PHOTO G. G.

up qui fait référence jusqu'au cœur de la Nouvelle Aquitaine. « Mutations » va se décliner en quatre chapitres, à commencer par un hommage au docteur Marc Amiaud, citoyen célèbre qui a accompagné la statue de la Liberté à New York en 1885. Une statue de ce médecin au fabuleux destin sera érigée sur la place principale. Le deuxième aspect de « Mutations » concernera donc la ruralité et plus spécialement la place importante des femmes dans ce monde difficile. Cela à travers une exposition de peintures signée d'une

artiste d'exception. Pour la mise en valeur de la modernité et des réussites de l'entreprise CIIF, 30 de ses salariés se sont investis dans une création artistique peu ordinaire, dont le résultat sera visible au cours du festival.

Enfin dernier volet du projet qui permet d'appréhender l'évolution culturelle depuis le XIX<sup>e</sup>, la réalisation d'une bande dessinée construite à partir de témoignages des habitants de la commune a été confiée à Cecilia Pepper, une illustratrice de talent hébergée chez « Actes Sud »

**Gérard Guidier**